

DEPARTEMENT DU
VAL D'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRONDISSEMENT
DE SARCELLES

COMMUNE DE MONTMORENCY

N° 7

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Adoption de la convention de partenariat entre Yann JAOUEN, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency et la Ville de Montmorency, dans le cadre de l'organisation de la conférence « Voyager autrement », proposée par Yann JAOUEN à la bibliothèque Aimé Césaire, le vendredi 4 avril 2025

Séance ordinaire du 6 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 février à 20 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 31 janvier 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la présidence de M. THORY, Maire.

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35

Présents :

M. BRIANCHON, Mme SOUMAT, Mme NOACHOVITCH, M. SAURAY, M. DAUX, M. DALOYAU, Mme DAUBELCOUR, Mme BERRA, M. GUIRAUDET, Mme QUIRET, M. GALLIMIDI, Mme CHARBONNIER, M. CUSMANO, Mme ANGELO, M. ARNOULT, Mme HAGEGE-RADUTA, M. TAYBI, M. WISS, Mme BODILSEN, Mme BOEHM, M. ESKENAZI, Mme CHENET, M. BOUTRON, Mme BONNET-CHAMBON, M. ZUILI,

Absents excusés :

Mme DUHALDE Procuration à Mme ANGELO
Mme GROSJEAN Procuration à Mme HAGEGE RADUTA
M. GELLER Procuration à Mme DAUBELCOUR
Mme DARROUX
M. AVEAUX Procuration à M. WISS
M. LAYAIDA Procuration à M. BRIANCHON
Mme PHILIPPON
M. DUCHÊNE

Absent :

M. RAUMEL

Secrétaire de séance :

Pierre GUIRAUDET

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles
le :

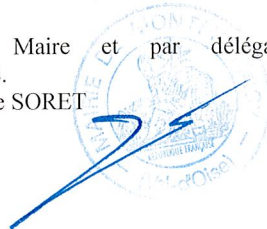
12 FEV. 2025

Publiée le : **13 FEV. 2025**

Certifiée exécutoire par le Maire,
Montmorency le :

13 FEV. 2025

Pour le Maire et par délégation
Le D.G.A.S.
Anne-Marie SORET



« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

COMMUNE DE MONTMORENCY
Direction des Affaires Culturelles
Bibliothèque municipale Aimé Césaire
PJ/PG

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2025

DELIBERATION N°7

OBJET : ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE YANN JAOUEN, LA COMMUNAUTE D'AGLOMERATION PLAINE VALLEE - FORET DE MONTMORENCY ET LA VILLE DE MONTMORENCY, DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE LA CONFERENCE "VOYAGER AUTREMENT", PROPOSEE PAR YANN JAOUEN A LA BIBLIOTHEQUE AIME CESAIRE, LE VENDREDI 4 AVRIL 2025

Vu l'article L.2122-22 et L.2122- 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée - Forêt de Montmorency organise la conférence « Voyager autrement », par Yann JAOUEN, à la Bibliothèque Aimé Césaire dans le cadre de l'animation du réseau des bibliothèques.

Vu le projet de convention tripartite entre Yann JAOUEN, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée - Forêt de Montmorency et la ville de Montmorency, dans le cadre de l'organisation de la conférence « Voyager autrement » à la bibliothèque Aimé Césaire le vendredi 4 avril 2025,

Vu l'avis favorable de la commission des affaires culturelles du 22 janvier 2025,

Vu la note de présentation et sur rapport de M. SAURAY,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

ADOpte la convention de partenariat entre Yann JAOUEN, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée - Forêt de Montmorency et la ville de Montmorency, dans le cadre de l'organisation de la conférence "Voyager autrement", proposée par Yann JAOUEN à la Bibliothèque Aimé Césaire, le vendredi 4 avril 2025 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et l'ensemble des documents y afférent ;

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pierre GUIRAUDET
Secrétaire de séance



Maxime THORY
Maire de Montmorency